



# VAL D'EUROPE

## AGGLOMÉRATION

### Recrute

**Un(e) Assistant(e) Administratif (ve)**

**Cadre d'emplois des Adjoints Administratifs territoriaux**

**Poste à temps non complet 28 heures**

Situé au nord de la Seine-et-Marne, à 30 km à l'est de Paris, Val d'Europe Agglomération comprend 10 communes. Il joue un rôle essentiel dans le développement de Marne-la-Vallée aux côtés d'EPA France, aménageur et de Disneyland Paris développeur, dans le cadre d'un partenariat public-privé.

### MISSIONS

Sous la responsabilité de la Directrice de l'École de Musique Intercommunale, vous aurez pour missions principales :

- D'assurer l'accueil physique et téléphonique du public, le secrétariat de l'EMI
- D'assurer la régie (règlement de la facturation aux familles)
- De gérer la scolarité de l'EMI : absences des élèves et des professeurs, des reports des cours, des salles et leur équipement.
- D'assurer le suivi des dépenses budgétaire (devis, commandes, suivi, réception des achats, référencement et marquage du matériel)
- Inventaire annuel du matériel et archivage des documents
- Marquage, référencement, dématérialisation des partitions, rangement et classement.
- De gérer la circulation des clés et des badges en lien avec les services techniques des communes
- De travailler en étroite collaboration avec la direction (réunions, gestion des rendez-vous)
- D'assurer le lien avec les différents organismes auxquels l'EMI adhère : CMF, CdF, SEAM, SACEM

### PROFIL

- Sens du service public,
- Bonne organisation
- Maîtrise des règles d'expression écrite et orale
- Maîtrise des outils informatiques usuels : Word, Excel, messagerie Outlook
- Maîtrise de logiciel de gestion des élèves : IMUSE

- Bonnes connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales
- Aptitudes au travail d'équipe et à la transversalité
- Dynamisme, disponibilité, autonomie et rigueur.
- Respect du devoir de réserve et de l'obligation de confidentialité

#### CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste à temps non complet 28 heures hebdomadaires. Temps de travail annualisé du mardi au vendredi avec présence d'un samedi sur deux et aux manifestations de la structure à pourvoir au 1<sup>er</sup> novembre 2020
- Permis B : déplacements inter-sites

#### Rémunération :

- Rémunération statutaire, régime indemnitaire, prime annuelle
- CNAS, chèques déjeuner, amicale du personnel

#### CANDIDATURES

Pour faire acte de candidature : **Transmettre CV et lettre de motivation par mail :**  
[serviceRH@vdeagglo.fr](mailto:serviceRH@vdeagglo.fr)

**A Monsieur le Président de Val d'Europe Agglomération**  
**Direction des Ressources Humaines**  
**Château de Chessy BP 40 – Chessy**  
**77701 Marne-la-Vallée cedex 04**

Date limite de réception des candidatures : 15 septembre 2020

Renseignements complémentaires : Direction de l'École de Musique : 06 83 88 96 96